

TERMES DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉLABORATION DU RAPPORT DE CAPITALISATION DU PROJET TT-EMPLOI ET LE DEVELOPPEMENT DES FEUILLES DE ROUTES SUR LA GOUVERNANCE MULTINIVEAU DE L'EMPLOI POUR LES COMMUNES DE TANGER ET TÉTOUAN

Code budget : 24EEP001

Projet : TT-Emploi

Rubrique d'imputation : 2.9.9 (5.000€), 2.9.7 (2.036€)

Introduction

L'Association MedCités/MedCities est une association de villes, siégeant à Barcelone, consacrée au développement urbain durable en Méditerranée. Elle est constituée par 80 communes et unions de villes de dix-huit états différents et met en œuvre des projets dans les domaines de la planification stratégique urbaine, des services urbains et de l'environnement, du développement social et économique local, ainsi que des activités de formation, d'aide technique et de capitalisation des bonnes pratiques. Le réseau a été créé en 1991 et, depuis lors, il a mené des dizaines de projets au sein des villes méditerranéennes.

L'objectif principal du projet TT-Emploi est de promouvoir la coopération interinstitutionnelle pour garantir les droits économiques et sociaux (promotion de l'emploi) des femmes et des jeunes au Maroc, ainsi que de promouvoir le rôle opérationnel des communes de Tanger et de Tétouan en termes de création d'emplois, de formation & orientation et soutien à l'entrepreneuriat au niveau local, conformément à l'Agenda 2030 des Nations Unies et à la stratégie MedCat 2030 du Gouvernement de la Catalogne (Generalitat de Catalunya).

Le projet est financé par l'Agence Catalane de Coopération au Développement du Gouvernement de la Catalogne et a une durée de 24 mois, de janvier 2023 à décembre 2024.

Le premier axe du projet vise à renforcer les capacités des communes en matière de création d'opportunités d'emploi, d'orientation professionnelle et d'appui à l'entrepreneuriat afin de garantir les droits économiques et sociaux des femmes et des jeunes au Maroc.

Le deuxième axe du projet vise à renforcer le rôle des municipalités dans la gouvernance des politiques de l'emploi et le troisième vise à transférer les apprentissages et connaissances acquises au cours du projet dans le réseaux MedCités.

Alors que le projet touche à sa fin, les activités suivantes doivent être développées pour capitaliser sur les principaux enseignements et outils du projet :

- a. Elaboration d'un rapport de capitalisation du projet TT-Emploi
- b. Présentation de résultats préliminaires du rapport et animation de la table round du séminaire international sur la gouvernance de l'emploi, Tanger, 27 novembre 2024
- c. Feuilles de routes sur la gouvernance multiniveaux de l'emploi pour les communes de Tanger et Tétouan.

1. Objectif

L'objectif de cette prestation de services est d'élaborer le rapport de capitalisation du projet TT-Emploi et développer des feuilles de routes sur la gouvernance multiniveaux de l'emploi pour les communes de Tanger et Tétouan.

2. Portée des services

La portée et les caractéristiques des services sont les suivantes :

- a. Elaboration d'un rapport de capitalisation du projet TT-Emploi

Le rapport de capitalisation doit comprendre les principaux outils et expériences du projet.

L'objectif du rapport de capitalisation est d'évaluer les résultats des deux expériences pilotes, les défis auxquels les communes ont été confrontés et les enseignements tirés pertinents pour être partagés avec d'autres administrations locales. Le rapport utilisera les deux expériences pilotes comme base pour réfléchir sur le rôle des communes dans la gouvernance de l'emploi, avec une attention particulière au contexte méditerranéen. Le public cible du document comprend les élus et le personnel technique d'autres municipalités de la région sud de la Méditerranée.

Le rapport sera le résultat d'une consultation participative avec les acteurs locaux ayant joué un rôle dans le projet.

L'expert devra analyser le processus de mise en œuvre des deux expériences pilotes en identifiant les leçons apprises et en systématisant l'information pour la rendre accessible afin de créer des cadres de référence et de partager des expériences. Le rapport doit inclure une partie méthodologique générale et les conclusions de chaque expérience pilote.

Structure de rapport suggérée:

- A. Introduction : le projet TT-Emploi et ses objectifs, les objectifs du rapport.
- B. Méthodologie : brève explication de la méthodologie utilisée pour rédiger le document.
- C. La gouvernance locale de l'emploi dans la région Méditerranée. Introduction générale aux thèmes centraux : politiques d'emploi dans les pays méditerranéens, rôle des gouvernements locaux dans la conception et la mise en œuvre des politiques d'emploi, portée de leur action et typologie des actions que les gouvernements locaux peuvent faire en la matière.
- D. Les 2 expériences pilotes du projet TT-Emploi: analyse de chaque action, ce qui s'est passé et quel a été le processus, quel a été le rôle des municipalités, les principaux obstacles, les réalisations et les objectifs atteints.
- E. Systématisation des actions, défis et opportunités de la gouvernance locale de l'emploi : utiliser la typologie de la section C pour évaluer les actions pilotes mises en œuvre par rapport aux défis et opportunités rencontrés par les partenaires TT-Emploi.
- F. Enseignements tirés, recommandations et conclusions

Le rapport doit aussi inclure les leçons apprises et contenu pertinent du séminaire international sur la gouvernance locale de l'emploi, qui aura lieu le 27 novembre à Tanger (voir activité B).

Le prestataire de services doit organiser des entretiens avec chaque point focal responsable de la mise en œuvre des actions du projet dans les villes, avec la coordinatrice locale du projet et d'autres personnel qui juge approprié, qui se déroulera en ligne ou en personne.

Le rapport comprendra deux fiches d'information, une par expérience pilote, reprenant les principales conclusions et mettant en évidence les recommandations les plus prometteuses. Ces

fiches peuvent faire partie du rapport en annexe et doivent être et doivent être en cohérence avec les principales conclusions des feuilles de route (voir livrable 3).

Les livrables seront rédigés en français et ne dépasseront pas les 30 pages (1.1) et 1 page par fiche (1.2.). Le rapport sera ensuite traduit en arabe et mis en page par un autre prestataire.

Les résultats préliminaires du rapport seront présentés lors du séminaire international sur la gouvernance locale de l'emploi qui aura lieu le 27 novembre à Tanger (1.3).

Livrables :

- 1.1. Rapport de capitalisation (25 - 30 pages)
- 1.2.2 fiches d'information (1 page par fiche)
- 1.3. PPT Résultats préliminaires du rapport de capitalisation

- b. Animation de la table ronde du séminaire international sur la gouvernance de l'emploi, Tanger, 27 novembre 2024

Le 27 novembre de 2024 aura lieu le séminaire international sur la gouvernance de l'emploi à Tanger. L'objectif du séminaire international sur la gouvernance locale de l'emploi est de discuter le rôle des municipalités dans la gouvernance des politiques d'emploi dans la région méditerranéenne. L'expérience du projet TT-Emploi sur la promotion de l'emploi locale des jeunes et femmes et d'une gouvernance multi niveau à Tanger et Tétouan sera partagée sous forme de cas pratique sur le sujet.

Le séminaire sera organisé en marge de l'assemblée générale de MedCités et englobera donc une trentaine de villes méditerranéennes, en plus des villes connectées en ligne.

En plus des expériences de Tanger et Tétouan, 5 communes membres de MedCités présenteront leurs expériences sur le sujet.

Le séminaire aura une interprétation anglais - français - arabe

Le prestataire devra faciliter la table ronde (1h15min de duration) et animé le débat, en préparant environ 5 à 10 questions pertinentes pour assurer le débat entre les intervenants et les participants.

Livrables :

- 1.1.b Rapport exécutif de leçons apprises du séminaire, inclut dans le livrable 1.1. rapport de capitalisation

- c. Feuilles de route sur la gouvernance multiniveau de l'emploi pour la commune de Tanger et Tétouan.

Le prestataire élaborera une feuille de route pour chaque ville pour promouvoir le rôle des communes dans une gouvernance multi-niveaux de l'emploi. Il s'agit d'un document exécutif, qui doit intégrer les spécificités de chaque ville et proposer une série d'actions basées sur le diagnostic préparé par le projet et l'analyse des résultats obtenus du projet.

Le document doit contenir, au minimum, les informations suivantes :

- Analyse exécutive de l'identification des acteurs clés dans la gouvernance de l'emploi et des compétences, basée sur la cartographie des acteurs développée par le projet.
- Identifier le niche d'action des communes et proposer des actions/activités possibles, comment nous avons développées dans le projet, qu'il s'agisse de l'organisation de forums d'emploi ou de la création de dispositifs communaux d'orientation et d'accompagnement des jeunes.
- Identifier ou proposer des espaces de concertation avec les acteurs concernés du secteur. Comment les communes peuvent-elles participer à ce dialogue ? L'analyse doit inclure la relation avec le Conseil Régional TTA.

L'expert présentera les principales conclusions de la feuille de route aux équipes municipales de Tanger et de Tétouan. Cette rencontre aura lieu en ligne ou en personne selon la disponibilité de l'expert dans le terrain et l'équipe de chaque commune.

Livrables :

- 3.1. 2 feuilles de route sur la gouvernance multiniveau de l'emploi (10-15 pages par ville)
- 3.2. PPT Principales conclusions de la feuille de route pour chaque ville

Les livrables devraient être rédigés en français. Toutefois, ceux-ci comprendront un résumé en arabe (environ 2 pages).

3. Typologie du service, durée et lieu d'exécution

Ces termes de référence et la proposition gagnante définiront les conditions de la prestation en tant que contrat de prestation de services à partir de la notification d'engagement jusqu'au 31 décembre 2024. Le service sera prêté au siège du prestataire et à Tanger.

Le service sera régi par la législation catalane, la législation espagnole et les cours et tribunaux de Barcelone.

4. Budget de base du service

Le budget maximum de la prestation demandée est de 5.814,87€ (toutes taxes comprises). Si l'adjudicataire à son domicile fiscal en Espagne, le montant maximum sera de 7.036,00€, TVA comprise en vigueur à la date de publication de ces termes et conditions de référence, et qui est de 21 %.

Toute offre d'un montant supérieur à ce budget sera refusée.

Le budget doit inclure tous les frais que l'adjudicataire doit engager pour le bon accomplissement des prestations sollicitées comme, à titre général, les frais financiers, d'assurances, les transports et déplacements, les honoraires du personnel à sa charge, les frais de vérification et la prestation.

5. Prix du contrat et conditions économiques

Les coordonnées administratives de l'organe adjudicateur sont :

ASSOCIATION MEDCITIES ET/OU MEDCITÉS
C / 62, 16-18, EDIFICI B, ZONA FRANCA
08040 BARCELONA – CATALOGNE - ESPAGNE
VAT : ESG66401258

Le prix du contrat est celui qui est défini à l'adjudication, conformément à l'offre présentée.

1 facture doit être présentée avec le détail suivant :

- 100% du montant après soumission et validation par le personnel de MedCités des livrables et finalisation du service.

L'offre et les factures doivent contenir au moins les informations suivantes :

- Nom fiscale complète et adresse fiscale complète du fournisseur
- Numéro d'identification fiscale du fournisseur
- Données complètes de MedCités
- Numéro de l'offre/facture
- Date de l'offre/facture
- Code budget et nom du projet indiqués dans l'en-tête de ce document
- Description des services à fournir/fournis
- Détail du montant des produits et des taxes (le cas échéant)

Le délai de paiement de la facture sera le suivant : virement bancaire environ 30 jours après la date de la facture (les coordonnées bancaires sont requises) et toujours après un rapport interne favorable émis par le Secrétariat général de MedCités.

Les prestataires de services devront assumer directement les impôts locaux et nationaux s'appliquant, sauf s'ils possèdent leur domicile fiscal en Espagne. Dans ce cas, la législation fiscale espagnole en vigueur en matière d'impôt sur le revenu des personnes physiques (IRPF) s'appliquera.

Les factures doivent être envoyées soit par la poste aux bureaux du Secrétariat général de MedCités ou, si elles sont au format numérique, à contact@medcities.org.

Les commissions bancaires provenant du paiement des factures seront prises en charge à parts égales (SHA selon la codification bancaire).

MedCités peut exiger au prestataire de services retenu toute l'information nécessaire quant à ses obligations en matière de paiement de ses cotisations à la Sécurité Sociale ou de ses impôts à l'administration fiscale.

Les prestataires hors UE seront tenus de présenter une attestation de résidence fiscale dans les 7 jours calendaires suivant l'attribution du service. Si le document susmentionné n'a pas été fourni à MedCités dans les 7 jours, le contrat peut être résilié.

6. Conditions de participation

Toutes les personnes physiques ou morales ayant la pleine capacité d'agir, ne faisant l'objet d'aucune interdiction de prestation de services, et pouvant démontrer leur solvabilité technique et leur expérience professionnelle peuvent proposer leurs services.

7. Clause de confidentialité

L'information à laquelle le prestataire de services retenu aura accès pour accomplir l'objectif de ce contrat doit être de nature confidentielle et elle ne peut être utilisée pour toute autre activité que celle prévue dans le présent contrat. Si une utilisation particulière de l'information génère des doutes quant au respect de cette clause de confidentialité, le prestataire de services retenu doit demander, dans tous les cas, le consentement de MedCités.

8. Paternité et propriété des travaux

La propriété et la paternité des travaux du service reviendront à MedCités. Toute utilisation ou mention dans des publications, articles, interviews, conférences, etc., dans n'importe quelle langue, doit faire l'objet d'une autorisation expresse de MedCités en sa qualité de propriétaire.

9. Résiliation du service

Le service pourra être résilié par l'une des parties pour toute raison objective avant la date stipulée au point 3 des présents termes et conditions de référence, avec un préavis d'un mois ou pour le motif décrit au dernier alinéa du point 4 des présents termes de référence.

10. Présentation de l'offre

L'offre doit être présentée à l'adresse électronique : contact@medcities.org

- Délai de présentation des offres : 10 jours ouvrables à partir de la date de ces termes et conditions de référence.
- Indiquer dans l'objet du courriel "Offre pour élaborer le rapport de capitalisation du projet TT-Emploi et développer des feuilles de routes sur la gouvernance multiniveau de l'emploi pour les communes de Tanger et Tétouan".

L'offre doit inclure l'ensemble des services et des conditions décrites aux points précédents. Indépendamment de la possibilité pour le candidat de joindre à son offre toute l'information complémentaire qu'il peut juger utile, cette information doit obligatoirement contenir la documentation suivante :

- L'offre détaillée des services.
- La proposition économique : les candidats devront présenter une proposition économique en euros signée par eux-mêmes ou par leurs représentants. Les prix mentionnés devront inclure tout type d'impôt, de taxe ou prélèvement fiscal d'ordre européen, national, régional ou local, comme indiqué aux points 5 et 6 des présents termes et conditions de référence.
- Le CV du professionnel ou de l'entreprise et de l'équipe de travail, en indiquant des exemples de travaux similaires les plus significatifs déjà effectués et, le cas échéant, expérience internationale.

Dans le cas où des informations supplémentaires seraient nécessaires pour présenter l'offre, nous vous invitons à contacter MedCités en écrivant à l'adresse email contact@medcities.org. Seules les questions écrites sur les clarifications de la présentation des offres recevront une réponse.

MedCités peut demander des informations supplémentaires concernant la proposition si elle le juge approprié. Si tel est le cas, les propositions qui nécessitent des éclaircissements doivent recevoir une réponse dans un délai raisonnable établi par l'équipe d'évaluation.

11. Critères d'évaluation

L'offre la plus avantageuse devra être déterminée en tenant compte du rapport coût-efficacité de l'ensemble de la proposition. L'évaluation pourra tenir compte du rapport qualité-prix.

MedCités garantira l'égalité dans le traitement des personnes/entreprises candidates, et elle maintiendra les offres confidentielles.

L'identité de la personne/entreprise adjudicataire sera annoncée dans un délai de 5 jours ouvrables à partir de la date limite de présentation des offres.

Barcelone, 21 d'octobre 2024

Josep Canals-Molina